

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/05/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 30 Mai à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2023.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VILCOT Lise-Marie, MM : ANTOINE Jean-Luc, BRICE Emile, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, RATAJCZAK Christophe, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HOUZE Marie-Martine à Mme DESMYTER Gaëlle, VANDEWALLE Stéphanie à Mme MOREAU Valérie, MM : ACETTONNE Grégory à Mme DELCROIX Séverine, HOCQ Daniel à M. DELANNOY Frédéric

Absent(s) : M. SAVARY Gabriel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202329 – Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de la CCCO

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a décidé la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) chargée d'évaluer les transferts de charges et de calculer les nouvelles attributions de compensation, et composée de 21 membres titulaires et 21 membres suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE : - Monsieur Frédéric DELANNOY, Maire, comme délégué titulaire,
- Madame DELCROIX – LUBREZ Séverine, 2^{ème} Adjointe, comme déléguée suppléante.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 202322 du 11/04/2023 ayant le même objet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/06/2023
Le Maire
Frédéric DELANNOY

